CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

Une réclamation des abonnés du tramway

Roubaix, le 20 juin 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Est-il admissible que les abonnés ordinaires des tramways de Roubaix n'aient pas le droit d'entrer à l'intérieur des cars, sans payer de supplément, lorsque les plateformes sont au complet, alors que les ouvriers qui profitent d'un tarif réduit, leur marche, ont ce droit?

Et puis il serait bon aussi que les conducteurs n'admettent pas plus de voyageurs que ne peuvent en contenir régulièrement leurs voitures. On voit en effet des plate-formes ne devant contenir que douze personnes et sur lesquelles il s'en trouve vingt-deux!

Le service est déplorablement fait et l'Administration devrait s'en préoccuper. Du reste si l'on commence à prendre trop de voyageurs, les mécontents veulent-il faire dresser des procès-verbaux par chaque voiture contenant plus de personnes que le règlement ne prescrit.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos bien sincères salutations. *Un groupe d'abonnés.*

La Musique municipale de Croix et les fêtes de Roubaix

Croix, le 20 juin 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Sans prétendre plus que de raison, faire durer une polémique causée par les déclarations d'un membre de la Musique municipale, nous ne pouvons cependant pas laisser sans réponse la lettre de M. Henri Gadelle, directeur de cette société.

Que tous les musiciens veuillent bien relire notre lettre parue dans votre journal en date du 13 juin et en peser tous les termes, ils reconnaîtront que nous n'avons pas fait de généralités.

Nous ne devons pas, pour qu'on des arrêtés de cette société aient été pris, que quelque chose d'exact existe dans les affirmations du chef de cette société qui fait l'objet de cette polémique, et pas faire un même cas de la rancœur, afin de détourner devant le public ce qu'elles ont de désobligeant pour des hommes qui se sont fait un devoir du prêter, en dehors de leurs heures, qui ont causé la division très regrettable de l'Harmonie dont Croix avait le droit légitime de se enorgueillir.

Nous ne contestons pas la liberté que chaque musicien a, de manifester ses sentiments politiques en dehors du service. Leur droit, mais des ces qui ces attaques nous visent, nous qui sommes les premiers à réclamer la liberté de la parole, nous protestons!

Nous terminons, ne voulant pas rouvrir cette polémique, que nous avons, mais regrets M. H. Gadelle, chef de la Musique municipale de Croix, de vous demander de notre bienveillance. Mais nous maintenons quel en est le fondement, un qui ne pourrait nous en priver, car il nous reviendrait à la lui rappeler quand il lui plaira.

Avec nos remerciements, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la minorité du Conseil municipal,
J. DUBOIS.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Église de Saint-Antoine.* — Dimanche 21, à 7 h. 1/2 du matin, messe basse, de la première communiante, cafés des Sœurs de charité de Saint-Martin; à 5 h. 1/2, rosaire, salut de la patronne du Saint; Bénédictions; à 5 heures, pèlerinage de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, à Wattrelos; à 6 h. 1/2, pèlerinage de Roubaix. — Mardi 23, à 8 h., messe de Saint-Antoine avec instruction et intercession de la bienheureuse; à 8 h. 1/2 du matin, salut de Saint-Antoine avec recommandations et bénédiction solennelle. — Les Vendredis, exposition du Saint-Sacrement, à 8 h. 1/2 du matin, salut, bénédiction; à 5 h. 1/2 du soir, salut, bénédiction. — Tous les jours, à 8 h. 1/2 du matin, salut, bénédiction.

— *La fête de l'Adoration perpétuelle du Saint-Cœur.* — La fête de l'Adoration perpétuelle du Saint-Cœur, la plus grande solennité de la paroisse de Croix, en l'église du Saint-Cœur, a pris cette année un caractère de plus grande ampleur. Le concours de prêtres et de fidèles était considérable. Le nombre des prêtres était de 40 environ, parmi lesquels on remarquait M. le chanoine Lemire, député de Hazebrouck, M. le chanoine Delassus, curé de Wattrelos, M. le chanoine Dubois, curé de Croix, M. le chanoine Dubuc, curé de Roubaix, M. le chanoine Dubuc, curé de Roubaix, M. le chanoine Dubuc, curé de Rouba